



Un État efficace ne se réduit pas à l'élimination de supposés doublons

Le gouvernement revendique la construction d'un « État efficace ». Parmi les mesures annoncées figure la « rationalisation » des opérateurs publics, au nom d'une simplification de l'action publique. Derrière ce vocabulaire se cache pourtant une logique bien plus brutale : faire disparaître ou fusionner des établissements jugés redondants. Cette logique atteint aujourd'hui la recherche publique et menace directement l'Institut de recherche pour le développement (IRD) que l'État veut dissoudre dans le CNRS.

Mais, qu'appelle-t-on un doublon ? Qu'est-ce qu'une économie en recherche ?

Deux organismes qui font de la recherche sont-ils nécessairement interchangeable ? Peut-on réduire quatre-vingts années de partenariats, d'expertise, de présence internationale et de confiance patiemment construite, à une simple ligne dans un organigramme ? À ces questions, le gouvernement n'apporte aucune réponse.

Le calendrier lui-même interroge : alors que les décisions se préparent au cœur de l'été, le débat démocratique n'existe pas. Une telle réforme ne peut se faire par une procédure accélérée.

Derrière la rationalisation, une vision appauvrie de l'État

L'efficacité d'un État ne se mesure pas au nombre d'établissements qu'il fait disparaître. Elle se mesure à sa capacité à préserver ce qui constitue ses forces stratégiques.

La recherche publique n'est pas une dépense comme une autre. Le maintien de l'IRD ne grève pas le budget de l'État, il est au contraire un levier pour mobiliser des financements extérieurs et un investissement sur le futur. Il aide à anticiper les conséquences des changements en cours et donc à faire des économies, à moyen et long terme, pour l'adaptation aux changements et la prévention des risques à l'échelle locale, régionale et globale. L'IRD, en effet, produit des connaissances, éclaire les décisions publiques, forme les générations futures et construit des relations internationales face aux bouleversements en cours au plus près des populations des Suds et de l'Outremer. Les recherches de l'IRD sont essentielles pour anticiper et réduire le coût de la lutte contre les dérèglements environnementaux auxquels font face les populations : celles de la France, de ses outremer et des Suds.

À l'inverse, certains dispositifs fiscaux, comme le crédit d'impôt recherche, dont le coût se chiffre à plusieurs milliards d'euros chaque année, continuent d'être reconduits malgré les réserves importantes exprimées par la Cour des comptes quant à leur efficacité réelle d'un point de vue économique et de soutien à la R&D.

Les caisses de l'État, nous dit-on, sont vides. Mais un État efficace ne serait-il pas plutôt un État capable d'aller chercher en premier lieu les dizaines de milliards de l'évasion fiscale ? Cela implique des forces vives et donc des fonctionnaires plutôt que la casse systématique de la fonction publique. Pourtant, c'est bien un établissement public reconnu internationalement qui est aujourd'hui présenté comme un doublon et donc une source possible d'économie budgétaire !

L'IRD n'est pas un doublon. Il est unique.

L'IRD se distingue par sa manière de faire de la science. Depuis près de quatre-vingts ans, l'Institut a profondément évolué. Il a rompu avec l'héritage d'une histoire marquée par le contexte colonial, pour devenir un établissement reconnu comme un modèle fondé sur des valeurs de partenariat, de réciprocité, de co-construction des connaissances et de respect des communautés scientifiques du Sud. Cette transformation est une réussite même si elle encore perfectible. Aujourd'hui, aucun autre établissement français ou européen ne possède une telle présence de long terme dans les pays du Sud et dans les Outremer, une telle capacité à construire des coopérations fondées sur la confiance, ni une telle expérience de la formation par la recherche de communautés scientifiques appelées à développer durablement leurs propres institutions sans contribuer

à une fuite des cerveaux vers le nord. Cette confiance ne s'achète pas, elle ne se fusionne pas, elle ne se décrète pas : elle se construit sur le long terme.

Dans un monde plus instable, l'IRD est un atout stratégique

Nous entrons dans une période où les rapports internationaux sont profondément bouleversés.

Le monde devient multipolaire, marqué par le multilatéralisme (en particulier des Suds avec des Nords). Les crises climatiques, sanitaires, alimentaires, environnementales et géopolitiques s'entremêlent. La compétition scientifique mondiale s'intensifie tandis que plusieurs puissances réduisent leur présence dans les pays du Sud. Dans ce contexte, l'IRD par sa longue présence aux Suds constitue un levier stratégique pour la France et l'Europe. Parce que l'IRD est présent durablement sur le terrain, parce qu'il entretient des réseaux scientifiques de confiance dans plusieurs dizaines de pays, parce qu'il produit des données de long terme indispensables à la compréhension des transformations du monde, il participe pleinement au rayonnement scientifique, diplomatique et politique de notre pays et contribue à l'anticipation des changements en cours. Supprimer cette capacité autonome reviendrait à affaiblir volontairement l'un des rares instruments français capables de conjuguer recherche d'excellence, coopération internationale et diplomatie scientifique.

La science ne se pilote pas à la tronçonneuse. Une fusion ne créerait aucune valeur ajoutée ni économie d'échelle

Aucune information publique ne démontre que l'absorption de l'IRD par le CNRS générerait des économies substantielles. En revanche, les pertes sont évidentes, en premier lieu des emplois dans les pays partenaires et dans les différents services et laboratoires. Ce sont des équipes de recherche qui seraient bouleversées, freinées et donc rendues moins efficaces. C'est une visibilité internationale qui serait affaiblie. C'est un modèle original de recherche partenariale qui serait progressivement absorbé dans un CNRS déjà en grande difficulté financière et sans tutelle MEAE. Les conséquences de ce projet n'ont clairement pas été évaluées ni pour l'IRD, ni pour le CNRS. L'État ne serait pas plus efficace mais serait plus pauvre et sans stratégie pour le futur.

Derrière l'IRD, il y a aussi ses personnels, des femmes et des hommes engagés

Derrière le nom de l'établissement, il y a plus de deux mille agent-es (chercheurs, chercheuses, ingénieur-es, technicien-nnes, personnels administratifs et personnels d'appui) qui portent quotidiennement les missions de l'IRD. Depuis des années, ces personnels travaillent dans un contexte marqué par des réorganisations successives, une absence de direction transparente et d'un cap scientifique clair (cf. rapport HCERES 2026*), une dégradation constante des conditions de travail (cf. communiqués SNCS-FSU et SNTRS-CGT de ces dernières années) et une perte de repères institutionnels.

Aujourd'hui, ils voient leur établissement menacé de disparition. Cette perspective nourrit une inquiétude majeure légitime. Elle crée de nouvelles incertitudes sur les métiers, les carrières, les collectifs de travail, les implantations à l'étranger, les coopérations scientifiques et les missions elles-mêmes. Or, les personnels ne sont pas une variable d'ajustement d'une réforme administrative issue d'une vision dogmatique. Ils sont la première richesse de l'établissement. Ce sont eux qui ont construit la réputation internationale de l'établissement. Ce sont eux qui entretiennent, parfois depuis plusieurs décennies, les relations de confiance avec les partenaires du Sud. Détruire l'institution, c'est fragiliser celles et ceux qui la font vivre. Rappelons ici que cette possible fusion n'a fait l'objet à ce jour d'aucune discussion avec les organisations syndicales, d'aucun débat au sein des instances de dialogue social dans les 2 établissements concernés (IRD et CNRS), et qu'à aucun moment les personnels n'ont été consultés.

Réformer, oui. Dissoudre, non.

Défendre l'IRD ne signifie pas défendre le statu quo. Les dernières évaluations du HCERES ont formulé des critiques sur la stratégie scientifique, sur la gouvernance et la tenue du dialogue social de l'établissement. Ces constats doivent être entendus. Ils plaident pour une refondation ambitieuse de l'Institut.

Aussi, le SNCS-FSU, le SNTRS-CGT et SUD Recherche défendent le maintien d'un IRD autonome, accompagné d'un nécessaire renouvellement de sa direction générale et scientifique, afin de redonner, comme suggéré, d'ailleurs par le HCERES, un cap scientifique clair, lisible et ambitieux, en cohérence avec les grands défis

internationaux liés aux Objectifs du développement durables de l'agenda de l'ONU. La réponse aux difficultés de l'IRD n'est pas sa dilution au sein du CNRS. Elle est dans sa refondation en tant que grand organisme français de la recherche partenariale internationale autour de la diplomatie scientifique et de la coopération scientifique avec les Suds.

Nous rappelons ici aussi qu'au niveau réglementaire, ce projet de fusion, s'il devait voir le jour, doit faire l'objet d'un avis par les deux comités sociaux d'administrations (IRD et CNRS) et qu'un arrêté de restructuration devra être voté et être mis en œuvre pour accompagner les agents dans ces transformations. Cela suppose des moyens qui serait un nouveau coût pour l'État.

Le débat dépasse largement l'avenir d'un établissement. Il interroge la conception même de l'État que nous voulons. Voulons-nous un État qui réduit son action à une logique comptable, où toute singularité devient suspecte ou un État capable de reconnaître les institutions qui produisent des biens communs, construisent des coopérations internationales durables et préparent l'avenir ?

Un État efficace est aussi un État capable de respecter ses propres engagements, y compris ceux de la loi de programmation pour la recherche ou encore ceux issus de la stratégie européenne de **Lisbonne (1% du PIB investi dans la recherche publique)**, Il s'agit encore d'un exemple de choix idéologique au détriment du bien commun de la recherche.

L'IRD est une institution unique. Ne laissons pas disparaître un atout pour anticiper les défis du futur et une force pour la diplomatie scientifique française et européenne